

Ce numéro double

Nous sommes en retard, furieusement en retard. Il n'y a pas de notre faute. Parmi les localités de la banlieue parisienne, Villeneuve-Saint-Georges a été l'une des plus éprouvées par l'inondation. L'Union Typographique a subi un arrêt de travail de plus de quinze jours. Une fois l'eau retirée des ateliers, plus de gaz ni d'électricité pour actionner linotypes et machines à tirer : obligation de recourir à des moyens de fortune.

Nous avons pensé, à un moment donné, pouvoir sortir le numéro du 5 février avec seulement quelques jours de retard. Mais cela ne fut pas possible. Aussi avons-nous estimé nécessaire de réunir en un seul les deux numéros de février. Nous rattrapons, de ce fait, le gros retard. Quant au prochain numéro, nous ferons tous nos efforts pour qu'il paraisse le 5 mars, et nous avons tout lieu de croire que nous y parviendrons.

Nos abonnés, certainement, ne nous tiendront pas rigueur de cet arrêt d'un mois dans l'envoi de la *Vie Ouvrière*.

Nul plus que nous, d'ailleurs, n'a souffert de cet état de choses qui nous a énormément gêné, qui nous a même causé un souci profond.

Nous avons pressé Vignols pour qu'il nous donne son étude sur la Caisse des Invalides de la Marine assez tôt pour qu'elle paraisse le 5 février et qu'elle puisse servir aux camarades délégués par la C.G.T. pour les meetings des 13 et 14 contre le projet de retraites ouvrières.

Vignols s'est pressé et nous a livré à temps son manuscrit. Malheureusement, pas moyen de le composer. Et puis, cette étude, pour laquelle Vignols nous avait demandé de lui réserver trente-cinq pages, en compte finalement quatre-vingt-quatre. Or chaque numéro compte soixante-quatre pages

seulement. Comment faire, même dans ce numéro double ? Couper cette étude et en renvoyer la suite à un ou deux numéros prochains ? Cela nous a semblé une mauvaise idée. Cette étude – si étendue qu'elle soit – revêt à l'heure actuelle une grosse importance ; en la coupant, n'en aurions-nous pas diminué la portée et la valeur ?

Nous la donnons donc tout entière aujourd'hui. Elle prend, certes, une grosse place dans ce numéro. Mais la question des retraites ouvrières basées sur le système de la capitalisation des versements n'en prend-elle pas une aussi grande dans les préoccupations ouvrières ?

Autre souci : L'Affaire de l'Ouenza. Elle venait devant la Chambre, et nos « honorables » paraissaient disposés à la résoudre lestement. Pouvait-on laisser terminer lamentablement une campagne menée avec tant de ténacité par Merrheim, trois ans durant ? Avec l'affaire de l'Ouenza, c'est toute la question des concessions de mines, de la révision de la loi de 1810 qui se pose. Mais les parlementaires ne la posent pas. C'est à l'action ouvrière de les forcer à la poser. Pour cela, il était nécessaire de résumer cette affaire de l'Ouenza dans une étude d'ensemble et de montrer aux militants sur quels points doit s'exercer leur pression. Cette étude, nous avons fait le projet de la réunir en brochure et de demander à nos camarades de la répandre autour d'eux avant que la Chambre ait pu prendre une résolution définitive.

Les vendredis de discussion de l'Ouenza passaient ; certes, les parlementaires socialistes intervenaient, mais nous avons quelque raison de ne pas compter outre mesure sur leurs efforts. Aussi, jusqu'au 18 février, nous avons grand peur que le Comité des Forges ne rallie les trois cent cinquante députés qu'il prétend avoir dans sa manche et qu'il ne leur fasse approuver l'accord intervenu entre le gouverneur de l'Algérie et le Consortium.

La discussion de l'Ouenza est renvoyée après celle du budget.

Nous avons donc quelques semaines. Il s'agit de les bien employer. Nous allons réunir en brochure l'étude de Merrheim et tâcher de la sortir en même temps que notre numéro du 6 mars ; en tout cas, peu de jours après. Il ne faut pas que cette richesse du gisement de l'Ouenza – comme celle des gisements de Meurthe-et-Moselle qui n'appartient ni à M. Jonnart, ni à M. Schneider, – qui est une richesse nationale, soit donnée aux vautours de la métallurgie, sans clauses favorables pour les ouvriers, et sans garanties.